

Débats aux Conseils Municipaux d'Issy-les-Moulineaux et de Boulogne-Billancourt sur le **projet de création d'une commune nouvelle**

Le 9 juillet dernier, les élus des Conseils Municipaux d'Issy-les-Moulineaux et de Boulogne-Billancourt ont débattu du projet de création d'une commune nouvelle et adopté une méthode.



D'ici la fin de l'année, des groupes de travail et des rencontres avec la population permettront d'approfondir la réflexion avant une nouvelle réunion des Conseils Municipaux des deux villes.

La création d'une commune nouvelle, par regroupement des deux communes, s'inscrit dans le sens de l'Histoire. Plus de 700 fusions de communes ont été enregistrées depuis plusieurs mois, dont des villes importantes comme Annecy ou Cherbourg. Les Conseils Municipaux d'Issy et de Boulogne-Billancourt partagent la même volonté de retrouver des marges de manœuvre budgétaire menacées par la réduction des financements de l'État. Mutualiser permettrait ainsi de créer de véritables synergies et de donner un nouveau souffle aux deux communes.

Deux villes aux ambitions communes

Même si chacune a sa propre identité et sa propre histoire, de nombreux points sont communs aux deux villes : leur capacité d'innovation, le dynamisme économique de leurs territoires, leur bonne santé financière ou leurs taux d'imposition particulièrement bas.

La création de la Métropole du Grand Paris en Ile-de-France (*lire en page 30*), le 1^{er} janvier 2016 a été une étape cruciale dans le rapprochement entre les deux communes avec l'objectif de peser d'un poids plus important dans le Grand Paris. Les contraintes financières de plus en plus

lourdes que subissent les communes depuis quelques années et les nouvelles lois du 16 décembre 2010 et du 16 mars 2015, encourageant et facilitant le rapprochement des communes, ont fini de les convaincre de la pertinence de ce projet.

Une réflexion basée sur 5 objectifs majeurs

- Dégager des marges de manœuvre supplémentaires sur le plan budgétaire, grâce à une rationalisation des services et à la réduction des dépenses publiques.
- Améliorer la qualité des services publics locaux.
- Obtenir de l'État, la garantie que les marges nouvelles dégagées par la fusion des deux communes seront préservées.
- Insuffler un nouveau dynamisme pour renforcer encore plus l'attractivité du territoire.
- Conserver un poids institutionnel fort dans les relations avec les partenaires, les collectivités et bien sûr l'État.

Les acteurs de la Ville associés au projet

La réalisation d'un tel projet nécessite une préparation rigoureuse et méthodique afin de s'assurer que les objectifs recherchés pourront être atteints. Il faut préparer, avec l'ensemble des acteurs concernés, l'organisation future de

la commune nouvelle afin d'anticiper au mieux les principales situations à venir.

Dès la rentrée, des groupes de travail, composés d'élus, de représentants des différentes instances de démocratie locale (Conseil Économique et Social, Conseils de quartiers, Conseil Communal des Jeunes, etc.), d'associations et d'experts vont être constitués. Ils seront chargés d'approfondir plusieurs thématiques en association avec les services municipaux des deux communes, comme les évolutions financières et fiscales, l'évolution des services publics ou encore l'optimisation des services à la population.

Enfin, la réflexion sera bien entendu partagée directement avec les habitants, cela sur des éléments fondateurs. Une campagne d'explications, précisant par exemple le rôle des maires délégués pour maintenir les liens de proximité ou le maintien de l'adresse postale de chacun, accompagnera cette phase de concertation.

Un bilan destiné à valider la pertinence de la stratégie de la commune nouvelle, au regard notamment des aides apportées par l'État, sera tiré en novembre prochain. En fonction des orientations arrêtées par les élus, les deux communes pourront alors délibérer de manière concordante pour demander au représentant de l'État la création de la commune nouvelle. ■